





Le temps des vacances, un temps de repos mais aussi un temps propice à la lecture et à la réflexion.

Réfléchir sur ses pratiques constitue une priorité d'une majorité de professionnels de l'enfance. C'est en effet donner du sens aux gestes, aux actions que l'on pose vis-à-vis des tout-petits. Cela peut se traduire concrètement par l'organisation de l'accueil du matin où enfant et parents se sentent les bienvenus, l'aménagement des espaces de jeux où chaque bambin trouve sa place en fonction de son développement, de ses intérêts... Cela implique une observation bienveillante des enfants afin de répondre à leurs besoins individuels en collectivité, tout en respectant leur autonomie et leur singularité.

Réfléchir sur ses pratiques favorise les remises en question, une démarche parfois complexe, voire émotionnellement déstabilisante. En effet, c'est oser bousculer ses habitudes, s'écarter du refrain « j'ai toujours fait comme ça». Mais quelle démarche ô combien enrichissante pour les professionnels de l'enfance qui s'y engagent! Elle les conduit à améliorer ou à modifier leur manière de travailler ou les conforte dans certaines de leurs actions.

Pour organiser sa réflexion, s'outiller s'avère indispensable. Dès lors, participer annuellement à un module de formation proposé dans la brochure « Formations continues destinées aux professionnel(le)s de l'enfance », assister à une journée d'étude sur l'accueil de la petite enfance, participer à un atelier thématique organisé par l'ONE ou encore lire le Flash accueil sont des moyens utiles pour actualiser ou approfondir ses connaissances et ses pratiques en vue d'améliorer la qualité de l'accueil. L'agent Conseil, la coordinatrice accueil ou le Conseiller pédagogique, peut vous accompagner dans cette démarche.

Bonne lecture de ce Flash accueil et que les vacances vous soient douces.

Brigitte MARCHAND Directrice de la Coordination Accueil

N°16 - 2ème trimestre 2013

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN

P. 2-6

Je, tu, il/elle se forme ...

FOCUS Accueillants Conventionnés

SANTÉ

P. 7-11

Diversification alimentaire : la manière douce

La vaccination cocoon, une vaccination altruiste

ZOOM SUR ...

P. 12-13

Milieux d'accueil de type familial : Vacances pour tous !

ACTUALITÉ

P. 14-16

L'avenir de l'accueil, selon le RIEPP

RECETTE

P. 17

Et si nous pique-niquions?

À ÉPINGLER

P. 18-22

La petite enfance à la télé!

Brochure AFSCA, pour une meilleure sécurité alimentaire

L'inclusion en milieu d'accueil : un quide à découvrir...

Invitation aux professionnels de l'accueil 0-3 ans...

FLASH-BACK

P. 23

POUR ALLER PLUS LOIN ...

P. 24





S Accueillants Pconventionnés

JE, TU, IL/ELLE SE FORME...

Après le focus sur les accueillants autonomes dans le Flash Accueil $n^{\circ}15$, nous abordons le repère 14 (soutenir le processus de formation continue) à l'intention des accueillants conventionnés (m/f).

Accueillir de jeunes enfants demande des compétences spécifiques.

L' Arrêté milieu d'accueil¹ prévoit, à la fois une qualification de base (article 42) mais également, l'obligation d'une démarche de formation continue (article 43)².

Par ailleurs, l'article 14 du Code de qualité³ engage le milieu d'accueil à « encourager les accueillants, quelle que soit la qualification de base de ceux-ci, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction d'encadrement et aux connaissances en matière de développement de l'enfant. »

Dans le cadre de la profession d'accueillant conventionné, cette formation peut être individuelle ou collective et elle concerne à la fois le travailleur social et les accueillants, dans leur rôle respectif.

La formation continue, c'est :

- l'occasion d'approfondir ou de développer ses connaissances ;
- la possibilité de faire un temps d'arrêt et de prendre du recul par rapport à ses propres pratiques, de re-questionner le sens que l'on met dans sa façon de fonctionner;
- l'opportunité de rencontrer ses collègues ou d'autres professionnels, d'échanger autour de son métier ou de situations parfois difficiles du quotidien;

- un des moyens de réfléchir, endéans les trois ans, aux objectifs visés du Plan qualité, dans le cadre du renouvellement de l'attestation de qualité;
- une manière de démontrer aux parents le souhait de toujours garder un regard critique et professionnel sur son métier;
- la possibilité de revisiter le travail mis en œuvre avec les enfants et les parents et d'intégrer d'éventuels changements dans le projet d'accueil;
- ...

TRAVAILLEUR SOCIAL, PASSEUR DE FORMATION...

Le travailleur social a un rôle central dans le choix des formations collectives et dans l'aval des demandes individuelles qui sont relayées lors des réunions de service ou des visites au domicile des accueillants. En effet, ces formations doivent avoir du sens avec la réalité de la profession mais également en regard du projet d'accueil du service, voire du projet d'accueil personnel des accueillants.

La cohérence entre formation et projet d'accueil est également discutée lors des rencontres organisées par le Coordinateur accueil [m/f] avec les travailleurs sociaux à l'occasion des renouvellements d'attestations de qualité et l'élaboration du « plan qualité » triennal.

1 Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 février 2003 portant réglementation générale des milieux d'accueil.

² Art. 43 de l'Arrêté portant réglementation générale des milieux d'accueil (2003) : Tout milieu d'accueil assure la formation continue de son personnel, notamment en l'inscrivant à des modules de formation compris dans un programme de formation continue arrêté au moins tous les 3 ans par le Gouvernement, sur proposition de l'Office.

³ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003 fixant le Code de qualité de l'accueil. L'article 14 constitue le repère portant le même numéro.

Cette rencontre est également l'occasion pour le Coordinateur accueil de relayer, auprès du Service formation de l'ONE, les éventuelles difficultés rencontrées par le terrain ou les nouveaux besoins en formation.

OFFRE DE FORMATION

La brochure annuelle de l'ONE décline un panel de thématiques qui tiennent compte de ces besoins de formation.

Cependant, le service peut également faire appel à d'autres organismes, pour autant que les formations choisies gardent du sens par rapport au métier.

Des ateliers sont également proposés de manière ponctuelle aux services (comme aux autres milieux d'accueil) par les Coordinateurs accueil et les Conseillers pédagogiques (m/f) de l'ONE.

Ainsi, dans le Hainaut et à titre d'exemple, selon les besoins et dans le cadre du travail d'accompagnement du service par la Coordinatrice accueil, l'organisation de journées pédagogiques avec la collaboration du Conseiller pédagogique est possible. Ces journées s'élaborent autour d'une thématique déterminée par les besoins du moment.

Récemment et à la demande des accueillants, le thème de l'activité autonome a notamment été travaillé avec un service.

Notons que l'offre pour ce type de dynamique de formation et de réflexion sur les pratiques est propre à chaque Subrégion.

Nous vous invitons à contacter votre Coordinateur accueil pour connaître l'offre en la matière dans votre Subrégion...

FORMATION PARTAGÉE

Si, de manière générale, les services mettent en place des formations à l'attention de leurs accueillants uniquement, il existe des expériences fructueuses de formations organisées avec d'autres types de milieux d'accueil.

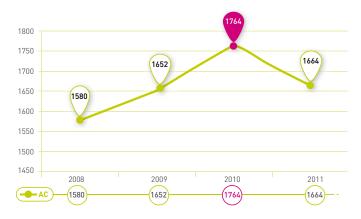
En effet, l'accueil dit « familial », propre aux accueillants et l'accueil de collectivité recoupent des réalités différentes. L'accueillant gère seul un groupe d'enfants d'âges différents.

Le personnel d'encadrement en milieu d'accueil collectif travaille, quant à lui, souvent avec des enfants regroupés en sections consacrées à une tranche d'âge précis ; il fait partie d'une équipe...

Néanmoins, les participants de ces formations, au public mixte, évoquent la richesse du partage d'expériences professionnelles différentes et la possibilité d'ouvrir la réflexion. Par ailleurs, une difficulté pour l'accueillant est de pouvoir insérer les formations dans un horaire déjà très chargé. A cet égard, il est de plus en plus courant que les services décident de consacrer une, voire deux journées par an, à la formation continue, en veillant à bien les planifier avec les parents concernés.

RAPPEL : UN PETIT COUP DE POUCE : L'INCITANT FORMATION

Evolution des incitants Formations Continues sur 4 ans



D'une manière générale, les services offraient, aux accueillants en formation, un dédommagement financier.

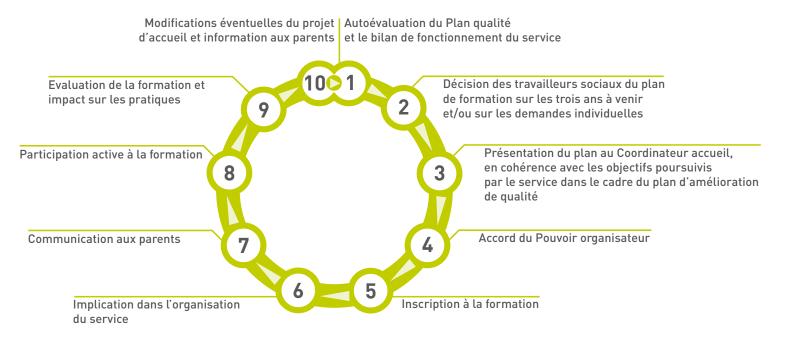
Comme pour les accueillants autonomes, actuellement, en vue de faciliter l'accès aux formations continues, un forfait annuel peut être attribué par l'ONE à chaque accueillant d'enfants à domicile qui s'engage dans un processus de formation continue.

Ce forfait est directement octroyé aux accueillants qui en font la demande, à certaines conditions :

- Être autorisé sur l'année de référence :
- Avoir suivi l'équivalent d'une journée minimum (6H) au cours de l'année de référence;
- Que la formation soit en lien avec le métier d'accueillant d'enfant à domicile.

Concrètement, un document est à demander au service de la Direction Psychopédagogique à l'Administration centrale⁴ et à rentrer dans des délais précis.

EN RÉSUMÉ : JE, TU, IL/ELLE SE FORME ...



Brigitte DELFORGE, Coordinatrice accueil ONE (Hainaut) Pierre PETIT, Conseiller pédagogique ONE (Hainaut)



Témoignage des assistantes sociales (Pascale DUBOIS, Véronique TAMIGNIAU, Geneviève PASSELECQ) du service d'accueillants conventionnés « Pirouline » de La Louvière :

Depuis sa création en 1991, notre service organise des formations régulières pour les accueillantes. Notre objectif est de leur donner l'occasion de réfléchir à leur pratique professionnelle en leur apportant des connaissances nouvelles et en permettant des échanges entre elles avec le formateur, autour de leur expérience professionnelle.

A travers ces formations, nous souhaitons les aider à se construire une identité professionnelle et à donner un sens à leurs pratiques éducatives.

Nous élaborons notre programme de formation en partant des observations, des interpellations, des besoins constatés sur le terrain lors de nos visites d'encadrement.

Depuis l'arrivée du Code de qualité, nous définissons notre plan triennal de formation en nous inspirant des principes évoqués dans les différentes brochures concernant la qualité de l'accueil.⁵

Actuellement nous travaillons trois axes : la communication, la qualité de présence du professionnel et l'accompagnement de la construction de la confiance du jeune enfant.

Les accueillantes sont réparties en trois groupes de quinze personnes et chaque groupe participe aux mêmes formations à tour de rôle. Cette pratique permet de développer une appartenance et une identité au service.

Une assistante sociale participe à la formation avec elles, cela permet de faire le lien avec notre projet d'accueil ou de rappeler le cadre. Cela nous permet également de poursuivre la réflexion lors de nos encadrements à domicile.

Au terme du cycle de formations, une évaluation individuelle est proposée aux accueillantes. Le contenu de cette évaluation nous permet de faire évoluer notre projet d'accueil.



Réflexion du Centre Régional de la Petite enfance de Verviers, autour de « la formation continuée » des accueillants d'enfants conventionnés...

Pour le groupe formation du CRPE - Isabelle DELHEZ

Comment susciter l'intérêt de la formation continuée chez les accueillants, quels moyens mettre en œuvre pour éveiller chez eux cette envie d'en connaître toujours plus, de se remettre en question ?

Même si venir en formation alors que l'on travaille déjà demande un véritable effort d'investissement personnel, les objectifs de la formation continuée nous semblent essentiels. Ils consistent à articuler la réflexion autour de deux dimensions, l'une ayant trait à la dynamique personnelle d'évolution du professionnel, l'autre à sa position et sa situation dans son cadre de travail.

Il est parfois difficile pour nos accueillants de trouver les motivations pour ces journées.

Une des raisons premières est que cette formation, bien qu'obligatoire aux yeux de la loi, l'oblige à prendre un jour de congé (dédommagé mais non payé). C'est aussi, par la force des choses, pour les parents des enfants accueillis, un changement dans un quotidien déjà bien chargé et parfois compliqué; les mettre dans l'embarras est difficile aussi pour bon nombre d'accueillants.

Or, dans chaque formation, il y a une possibilité d'évolution personnelle permettant une prise de recul par rapport à sa pratique et son projet professionnel mais aussi des prises de conscience qui amènent à se sentir mieux, même à titre personnel.

Il y a là un enjeu de création où, chacun et chacune, peut aussi être acteur de changement, c'est-à-dire un individu capable de faire évoluer son métier, son organisation, sa place dans la société.

Enjeu et défi

Lorsqu'on est un service de 200 travailleurs, la gestion de cette formation est un réel enjeu et un grand défi annuel.

Mettre en place un système de formation continuée, c'est se pencher sur les rôles, les besoins, les envies ... C'est procéder à une évaluation de ce qui a été fait et de ce qui doit encore être fait.

C'est faire évoluer le projet d'accueil encore et encore pour aller toujours plus loin ... avec tout le monde !

Les formations continuées, chez nous, s'organisent en cycles de trois ans.

Dans ce cadre, durant les trois dernières années (jusque fin 2012), nous avons travaillé autour du thème de la « liberté de mouvement » et ce, en relation avec notre plan qualité et à la poursuite de notre projet d'accueil. En ont découlé, de manière très concrète, de très chouettes mises en pratique « sur le terrain » avec, entre autres, l'achat de grands tapis de sol pour chacun de nos accueillants ainsi que de nombreuses réflexions quant à son utilisation dans le quotidien, notamment en lieu et place du relax.

Ce cycle achevé nous a aussi permis de réévaluer le programme de formations destiné aux accueillants, en tout début d'activité. A partir de là, nous avons posé le choix d'y intégrer le thème de la communication.



Cycle 2013-2015: la communication

Démarrant un nouveau cycle de formation continuée, notre choix pour les trois années à venir (à partir de début 2013) s'est posé sur le thème de la communication « au sens large ».

Pratiquement, les accueillants sont répartis en groupes d'une vingtaine de personnes, les formations se donnent en journée et généralement dans les bâtiments de notre service, à Verviers.

Chaque accueillant participe à deux, voire trois journées par année. D'une année à l'autre, ils aborderont le thème, successivement avec des formateurs différents, sous des angles différents et avec des outils différents.

Au regard de la taille de notre service, l'aménagement même des journées de formation demande une sérieuse organisation (invitations aux accueillants, lettres aux parents, organisation des locaux, de l'intendance, ...).

Nous constituons les groupes en les réactualisant régulièrement en fonction des départs et des arrivées. Il nous faut maintenir une cohésion et garder un minimum « raisonnable » de participants par groupe de formation.

Un autre élément à prendre en considération lorsque nous avons arrêté notre thème est qu'il faut engager des formateurs pour un minimum de 20 jours par année, de préférence sélectionnés dans la brochure des formations subventionnées par l'ONE. Or, lorsque nous prenons contact avec les organismes de formation concernés, les possibilités qui s'offrent à nous sont souvent très restreintes (soit ne répondent pas au thème choisi, soit imposent d'avoir suivi une formation préalable, soit ne se déplacent pas, soit sont « overbookées» ou annoncent d'autres prix que ceux prévus dans la brochure, ...).

De plus, la brochure recouvre un cycle d'année scolaire alors que « l'incitant formation » alloué aux accueillants est toujours « calculé » sur une année civile.

Nous devons ainsi, toujours « jongler » sur une fin et un début d'année civile afin de pouvoir être dans les conditions de part et d'autre ! 6

Nous ajoutons souvent chaque année, une à deux conférences à thème, données en soirée.

Et de manière ponctuelle, il nous arrive d'organiser une journée de formation à l'extérieur, comprenant une demi-journée plus académique et l'autre plus « festive », ce qui permet à l'ensemble des accueillants de se retrouver, créant un plus grand sentiment d'appartenance au service et des moments de convivialité partagée!

... Ainsi chaque nouvelle étape dans la progression de notre projet d'accueil est l'occasion de raviver ce sentiment d'appartenance et de renforcer les liens entre les divers acteurs concernés!»

POUR EN SAVOIR PLUS:

- Brochure
 « Formations continues destinées aux
 professionnel(le)s de l'accueil » Programme 0-3 ans
 Octobre 2013 Septembre 2014 (Nouvelle édition)
- Service formation ONE Tel: 02 542 13 90
- voir Flash Accueil N°9 p.13
 La formation continue :
 une démarche qui vise la cohérence des pratiques
- voir Flash Accueil N°12 p.15
 Formation continue :
 un processus qui vise l'évolution professionnelle





DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE: LA MANIÈRE DOUCE

L'introduction d'aliments solides dans le menu des bébés suscite de nombreuses interrogations... Quand ? Quoi ? Comment ? Ni trop tôt, ni trop tard !

L'OMS¹ encourage l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois car celui-ci couvre tous les besoins de l'enfant. La société européenne de nutrition pédiatrique recommande par ailleurs de ne pas diversifier l'alimentation avant 4 mois, en raison du risque d'allergies alimentaires et de ne pas débuter la diversification après 6 mois. En effet, une diversification trop tardive ne permet plus de couvrir les besoins nutritionnels de l'enfant.

Dans tous les cas, l'introduction des aliments à la cuillère doit se faire en douceur : comme pour tous les autres apprentissages, l'enfant va suivre son propre rythme. Avant de commencer, il convient d'observer l'enfant et de s'assurer qu'il est prêt à découvrir d'autres aliments que le lait.

L'enfant tient la tête droite, présente un bon tonus, montre un intérêt actif lorsqu'il voit les autres manger. Le fait qu'il expérimente en portant volontairement les objets à la bouche et sa manière de tenir les objets, l'extinction progressive du réflexe d'extrusion de la langue² sont autant d'éléments qui pourront guider les parents. La majorité des bébés sont prêts aux alentours de 5 à 6 mois.

D'autres facteurs psychosociaux doivent aussi être pris en compte: la culture et les habitudes alimentaires familiales, les conditions socio-économiques, la reprise du travail de la mère, l'entrée en milieu d'accueil, la place de l'enfant dans la fratrie, ... Si l'enfant est **prématuré**, il est recommandé de retarder la diversification, en tenant compte du nombre de semaines de prématurité, c'est-à-dire de raisonner en «âge corrigé».

PAR QUEL ALIMENT COMMENCER? FRUITS OU LÉGUMES ? PEU IMPORTE!

Tous les fruits et légumes **sont permis**, qu'ils soient frais ou surgelés. Sur le plan économique, gustatif et écologique, les fruits et légumes de saison sont à recommander. Le plus judicieux est de débuter par ceux habituellement consommés par les parents. Sur le plan gustatif, le bébé a déjà goûté ces aliments via le liquide amniotique de la maman et via le lait maternel. Ce respect de la culture familiale est essentiel pour permettre aux parents d'entamer sans crainte la diversification alimentaire de leur enfant.

Pour la préparation du **repas de légumes**, les cuissons courtes seront privilégiées.

Les légumes seront de préférence cuits à la vapeur et les féculents à l'eau bouillante, afin de préserver leurs qualités nutritionnelles. La quantité de légumes proposée sera équivalente à celle des féculents: on compte généralement 100 à 125 g chacun.

L'usage d'herbes aromatiques et d'épices non piquantes est vivement recommandé. Par contre, en raison de l'immaturité rénale, l'ajout de sel ou de bouillon cube est à éviter.

¹ OMS : Organisation Mondiale de la Santé

Le **repas de fruits** est exclusivement composé de fruits de saison crus, bien mûrs, lavés, épluchés, épépinés, mixés, râpés ou cuits en compote. En début de diversification, l'ajout de biscuits ou de farines n'est pas recommandé.

Il est souvent proposé de commencer par les fruits cuits car sous cette forme ils sont plus digestes et la cuisson diminue le caractère allergène de certains.

QUEL FÉCULENT?

En Belgique, il est habituel de commencer par la pomme de terre. Cependant, d'autres **féculents** - riz, petites pâtes, semoule - peuvent également être introduits comme cela se fait dans d'autres pays.

Lorsque le lait ne suffit plus au déjeuner et au souper, on introduit le **pain**, d'abord sous forme de bouillie préparée avec le lait infantile de l'enfant ou trempé dans la soupe. Il est ensuite donné en petits morceaux.

Les **céréales infantiles** peuvent aussi être utilisées pour préparer des bouillies lactées. Elles seront ajoutées au lait habituel de l'enfant. De nombreux produits existent. Lors de l'achat, le choix se portera davantage vers les céréales non lactées, non sucrées et non aromatisées. Ces farines risquant d'augmenter l'apport protéique, il est préférable de ne pas les introduire dans les premiers repas de fruits. Lorsque l'enfant grandit et que les fruits seuls ne permettent plus de le rassasier, elles peuvent y être ajoutées en quantité modérée.

Par contre, les **biscuits** sont riches en sucres ajoutés, en «mauvaises» graisses (acides gras trans³ et saturés) et augmentent l'apport énergétique. Sources de déséquilibre alimentaire, ils ne font d'ailleurs pas partie de la famille des féculents.

La plupart des céréales infantiles - les biscuits mais aussi les pâtes, le pain - contiennent du **gluten**. Actuellement, il est recommandé d'introduire le gluten en petite quantité entre 4 et 7 mois et si possible, de l'introduire lorsque l'enfant est toujours allaité.

POURQUOI AJOUTER DES MATIÈRES GRASSES ?

Les besoins en graisses sont proportionnellement plus importants chez le bébé que chez l'adulte. Chaque type d'huile possède une composition nutritionnelle spécifique. L'important est de varier, en privilégiant les huiles riches en acides gras polyinsaturés de type oméga 3 (colza, soja) car elles font trop souvent défaut dans notre alimentation. Le beurre peut être également introduit

En pratique, après la cuisson, on ajoute 2 à 3 cuillères à café d'huile crue ou de beurre au repas de légumes (une cuillère à café de matière grasse pour 100 g de repas).

A QUEL MOMENT INTRODUIRE LA VIANDE ET EN QUELLE QUANTITÉ ?

Vers 7 mois, la famille des viandes, volailles, poissons et œufs (les « VVPO ») est progressivement introduite en petite quantité dans le repas de légumes. Avant un an, la quantité de viande cuite recommandée est de 15 gr/jour (1 cuillère à café). Toutes les viandes peuvent être utilisées, à l'exception des préparations (saucisse, jambon, boudin...): leurs qualités nutritionnelles sont mauvaises (graisses saturées, sels, exhausteurs de goût...).

La consommation de poissons gras est recommandée car ils sont riches en acide gras oméga 3. Les aliments d'origine animale sont toujours proposés bien cuits à l'enfant, de manière à prévenir le risque d'intoxication alimentaire

FAUT-IL DIMINUER LES TÉTÉES ET BIBERONS ?

Pas nécessairement ! Le lait reste l'aliment de base du nourrisson pendant toute la première année de vie, même après la diversification alimentaire.

3 biberons de 200ml ou 3 tétées restent nécessaires, jusqu'à l'âge d'un an.

COMMENT CONCILIER DIVERSIFICATION ET PRÉVENTION DES ALLERGIES ALIMENTAIRES ?

Lorsque le nourrisson a dans sa famille (parents, fratrie) des personnes souffrant d'allergie, il était souvent conseillé d'introduire plus prudemment et plus tardivement les aliments à risque allergisant (poisson, œuf, pâte d'arachide ou de noisettes, crustacés, fruits exotiques...).

Toutefois, les études réalisées dans le cadre de la prévention de l'allergie n'ont pas montré d'intérêt de retarder cette introduction au-delà d'un an.

Le poisson - tant le jaune que le blanc d'œuf - peuvent donc être introduits, comme la viande, à partir de 6-7 mois. Ces aliments ont un réel intérêt nutritionnel et leur introduction en petite quantité permet d'induire la tolérance alimentaire.

COMMENT FAMILIARISER L'ENFANT AU GOÛT DE L'EAU ?

L'alimentation du nourrisson étant très riche en eau (lait, fruits, légumes...), il est normal qu'il n'en boive que de petites quantités. Pour familiariser très tôt l'enfant au goût de l'eau nature, on peut la présenter à chaque repas en petite quantité.

L'eau sera donnée à la cuillère, au verre ou au gobelet.

TEXTURE ET PRÉSENTATION DES REPAS

La texture (mixé, écrasé, en morceaux) des aliments proposés aux enfants doit être adaptée à leur stade de développement, à l'apparition des dents et à la consistance dure ou molle de l'aliment. Il est utile de donner des aliments écrasés et non plus trop mixés, dès la fin de la première année. Vers un an, les aliments peuvent être proposés séparément et en petits morceaux attendris par la cuisson et éventuellement à la fourchette. Les petits morceaux de viande plus dure seront introduits plus tard.

TOUS CONCERNÉS

De la cuisinière à la puéricultrice, à l'infirmière et au médecin, tous sont concernés par la qualité de l'alimentation dans le milieu d'accueil. C'est pourquoi, en étroite collaboration avec les parents, le milieu d'accueil sera particulièrement attentif à la période dite de « diversification alimentaire », grâce à une approche aussi progressive et individualisée que possible et en tenant compte de l'organisation de la collectivité.

POUR EN SAVOIR PLUS:

 Chouette, on passe à table!
 Guide pratique pour l'alimentation des enfants dans les milieux d'accueil ONF- 2013 Dr DELHAXHE Conseiller médical Pédiatre ONE (Liège)

> Nathalie CLAES et Amal ALAOUI Diététiciennes pédiatriques ONE



Témoignage d'une accueillante conventionnée du service Le Sourire à Tournai. Marie Paule NOULETTE, de Gaurain-Ramecroix.

Premières panades de fruits

Je suis parfois confrontée à certains enfants qui, alors qu'ils mangent avec entrain les repas de légumes, refusent les panades de fruits qui leur sont présentées.

A bien y réfléchir, il s'agit du premier aliment «froid» qui leur est proposé. J'ai donc essayé, avec succès, de chauffer légèrement les premières panades de fruits, avant des les servir aux enfants. Cela leur permet de faire connaissance avec de nouveaux goûts et une nouvelle texture, sans y ajouter l'aspect chaleur du mets. Comme la panade n'est que très légèrement chauffée, quand la quantité mangée augmente, la portion est froide avant la fin du repas. Ceci permet alors de passer à la présentation des fruits sans aucun réchauffement.

Les morceaux

Certains enfants, qui ont été plus longtemps habitués à une nourriture liquide ou mixée, et/ou qui ont une plus grande sensibilité buccale acceptent difficilement de plus importants morceaux (aliments écrasés à la fourchette).

Lorsque ces enfants ont dans leur bouche des morceaux, ils les recrachent ou peuvent présenter un reflexe de vomissement, parfois dû au manque de stimulation de la cavité buccale.

Je prépare alors les aliments en deux temps :

- Je sépare les légumes et la viande, des pommes de terre. Je mixe légumes et viande en y ajoutant un peu de jus de cuisson des légumes de manière à rendre la mixture un peu plus liquide.
- J'y ajoute ensuite les pommes de terre que j'écrase à la fourchette. Les morceaux faciles à écraser par les mâchoires édentées sont ainsi mélangés à une préparation qui les enveloppe et qui est plus aisée à avaler. Les enfants les acceptent alors plus facilement.

Au fur et à mesure des jours qui passent, je mets moins de jus de cuisson et je tente d'écraser les légumes qui le permettent (comme par exemple les carottes, le céleri rave, le panais, le brocoli,...) en ne laissant que la viande mixée.

Par la suite, je ne mixe plus rien. Je commence d'abord par les petits morceaux de poisson, pour enfin terminer par la viande en morceaux, lorsque l'enfant accepte plus facilement une nourriture plus «sèche».



LA VACCINATION COCOON, UNE VACCINATION ALTRUISTE

L'amélioration de la couverture vaccinale des nourrissons et des adultes est primordiale, notamment dans les milieux d'accueil où se côtoient, dans un milieu relativement confiné, des adultes et de très jeunes enfants. Elle est tout aussi importante pour les parents, les grandsparents et les proches des nourrissons.

La vaccination « cocoon » de l'adulte vise en priorité à protéger les enfants avec lesguels il est en contact.

On parle de vaccination altruiste parce que la personne vaccinée, non seulement se protège elle-même mais en même temps, contribue à réduire la circulation des microbes, ce qui diminue le risque de transmission de la maladie.

L'adulte vacciné évite ainsi de transmettre à de très jeunes enfants des maladies dont les conséquences peuvent être très graves.

Nous vous invitons donc à mettre à jour votre vaccination contre la rougeole et la coqueluche.

DES MALADIES DU PASSÉ?

Ces dernières années, le nombre de cas de rougeole et de coqueluche est en nette augmentation, tant en Belgique qu'à l'étranger.

En 2012, le Royaume-Uni a fait face à une épidémie de **coqueluche** sans précédent : 9.741 cas ont été déclarés et 14 bébés sont décédés. Chez nous, 2 bébés wallons de moins de 2 mois sont décédés des suites d'une coqueluche transmise par un porteur adulte de leur entourage.

Des études montrent que jusqu'à 30% des cas de toux prolongée chez des adolescents et des adultes « par ailleurs en bonne santé » seraient dus à une coqueluche. Les adultes infectés présentent des formes légères de cette maladie. Cependant, ils peuvent les transmettre aux enfants qui risquent eux de développer des formes

sévères, voir mortelles de la maladie, principalement chez les jeunes enfants qui n'ont pas encore l'âge d'être vaccinés.

En mars 2013, le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) a émis de nouvelles recommandations concernant la vaccination contre la coqueluche. L'administration d'une dose unique de dTpa (vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche) est recommandée, quels que soient les antécédents de vaccination contre la coqueluche pour les adultes qui n'ont pas reçu de rappel de dTpa à l'âge de 14 à 16 ans et qui sont en contact avec des nourrissons non ou insuffisamment vaccinés.

Si vous avez été vacciné contre le tétanos il n'y a pas longtemps et vous voulez aussi vous faire vacciner contre la coqueluche, un délai d' 1 mois est considéré comme l'intervalle minimum sûr entre une vaccination précédente contre le tétanos (dT) et une vaccination dTpa.

En ce qui concerne la **rougeole**, l'Europe a payé un lourd tribut, principalement la France où, pour l'année 2011, 14966 cas ont été notifiés, dont 714 ont présenté une pneumopathie grave, 16 une complication neurologique et 6 sont décédés. La Belgique a été épargnée et n'a eu à regretter aucun décès sur les presque 600 cas rapportés la même année.

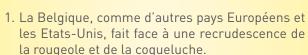
Rappelons:

 qu'1/3 des cas a nécessité une hospitalisation principalement pour des complications pulmonaires;

- qu'1 cas sur 1000 peut développer une encéphalite ;
- qu'il n'existe pas de traitement spécifique contre la rougeole et que la seule protection contre cette maladie est la vaccination.

Le CSS recommande une vaccination complète avec 2 doses du vaccin combiné rougeole-rubéole-oreillons (RRO) pour tout adulte belge non vacciné né après 1970. Un intervalle d'au moins 1 mois entre les doses est recommandé. Chez ceux n'ayant reçu qu'une seule dose de vaccin RRO auparavant, une dose de rappel suffit.

A RETENIR



- 2. Les adultes infectés présentent des formes légères de ces maladies mais peuvent les transmettre aux enfants qui risquent davantage d'en développer les formes sévères et même mortelles.
- 3. Il est fortement recommandé, particulièrement au personnel en contact avec des jeunes enfants (milieux d'accueil et TMS), de se faire vacciner contre la rougeole et la coqueluche pour protéger les jeunes enfants qui n'ont pas encore l'âge d'être complètement vaccinés.
- 5. Il est recommandé au personnel du milieu d'accueil d'expliquer l'utilité de vacciner les adultes à tous ceux en contact avec des jeunes enfants (jeunes adultes, famille proche, personnel médical et para médical)

POUR EN SAVOIR PLUS:

 Vous pouvez consulter les recommandations concernant la coqueluche émises par le Conseil Supérieur de la Santé en mars 2013 : www.health.fgov.be



INFORMATIONS PRATIQUES

Les adultes, professionnels de l'enfance, peuvent se faire vacciner soit par leur service de médecine du travail, soit par leur médecin traitant. Dans ce dernier cas, les frais de consultation sont à leur charge mais la majorité des mutuelles prévoient un remboursement pour ces vaccins.

Estimation du coût de ces deux vaccins :

- Vaccin trivalent contre la rougeole, la rubéole et les oreillons :
 - » Priorix™ (GSK) Coût : 1 dose + 1 ml solv. : 21,92 € Ce vaccin est partiellement remboursé (75% du coût) par l'INAMI.
 - » M.M.R. VaxPro™ (Sanofi Pasteur MSD) Coût : non communiqué. Remboursement idem.
- Vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche :
 - » Boostrix™ (GSK) Coût: 1 x 0,5ml : 19,33 euros - pour injection de rappel dès l'âge de 4 ans; contient de l'aluminium. Ce vaccin est partiellement remboursé (85% du coût) par l'INAMI.

Ce vaccin est recommandé pour les adolescents de plus de 16 ans qui n'ont pas pu bénéficier de la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche préconisée entre 14 et 16 ans dans le calendrier vaccinal recommandé par le Conseil Supérieur de la Santé. Il l'est également pour les familles qui souhaitent avoir un enfant ou à l'occasion d'une grossesse¹.

Dans tous ces cas, le médecin doit adresser une demande préalable d'autorisation de remboursement au médecin conseil de la mutuelle.

Attention aux femmes en âge de procréation pour le vaccin rougeole rubéole oreillons! Il importe de s'assurer qu'elles ne sont pas enceintes au moment de se faire vacciner et de prévoir un mois de contraception après leur vaccination.

Dr Ingrid MORALES Médecin adjoint ONE



Milieux d'accueil de type familial

VACANCES POUR TOUS!

Dans la triangulation « enfant – parents – accueillant (m/f) », il est important que les adultes prennent des jours de congés planifiés pour garantir la qualité dans la relation avec l'enfant.

Afin de veiller au bien-être de l'enfant, l'idéal est que les adultes prennent leurs congés sur les mêmes périodes, de telle sorte à ne pas limiter l'accès de l'enfant au milieu d'accueil sur le reste de l'année. Ainsi, parents et milieu d'accueil auront soin de communiquer en ce sens.

L'accueillant travaillant avec plusieurs familles est invité à fixer et à communiquer ses congés, dès le début de l'année civile. Les parents pourront alors fixer, à leur tour, leur période de congés.

Les parents qui prennent leurs congés à un autre moment que ceux du milieu d'accueil, devront probablement trouver quelques alternatives au moment de la période de fermeture du milieu d'accueil. Cette multiplicité de lieux n'est cependant pas toujours favorable pour l'enfant qui devra s'y retrouver sans avoir eu le temps de reconstruire certains de ses repères. De plus, ces accueils couvrant souvent de courtes périodes, n'organisent que trop rarement une période de familiarisation, pourtant largement justifiée.

Dans ce même esprit, si une période de congés prolongée est prise par les parents –on pense ici aux parents enseignants, par exemple-, il est conseillé de planifier une nouvelle période de familiarisation afin que la reprise de l'accueil ne soit pas trop « brutale » pour l'enfant.

ET POUR LES PLUS GRANDS ? (3 À 6 ANS)

Concernant les enfants de 3 à 6 ans, généralement scolarisés, il existe différents types d'accueil proposés aux parents qui travaillent : accueil au sein de leur famille (quand cela est possible), accueil de type familial, accueil collectif, plaine de vacances, stages, ...

La « meilleure » solution doit être réfléchie en fonction de ce qui peut être envisagé au sein des familles, dans le plus grand respect des besoins de l'enfant.

Comment aider les parents à s'y retrouver face à l'abondance ou au manque d'offres au sein du quartier ou ailleurs ?

Voici quelques points de repères garants du **respect du** bien-être de l'enfant à partager avec les parents :

- Quel lieu, quelle forme d'organisation va permettre au mieux de rencontrer son désir de découvrir ? Va-t-il s'adapter facilement si l'écart d'âge avec les autres est important ? Si l'enfant est plus grand, ne risque-t-il pas de s'ennuyer ?
- Quelles sont les activités prévues, l'espace disponible, le programme, ... ? Pourra-t-il prendre certaines initiatives, dans quelle(s) mesure(s) ? Son expression, le développement de son autonomie et de sa confiance en lui trouveront-ils leur place ?
- Des temps d'activités libres, de repos sont-ils prévus ?
- Quelles sont les personnes qui l'encadreront ?
 Quelles sont leurs formations, leurs expériences ?

- Dans l'organisation, les conditions nécessaires à la poursuite de son traitement médical sontelles envisagées ? Quels échanges sont possibles afin de garantir l'encadrement nécessaire, par exemple, pour ses allergies ?
- ...

TEMPS DE TRAVAIL - TEMPS DE REPOS

Est-il possible de garantir une continuité complète de l'accueil lorsqu'un milieu d'accueil est ouvert toute l'année ?

Oui, sans doute pour un milieu d'accueil collectif bénéficiant d'un encadrement suffisant pour permettre à chaque membre du personnel de prendre des congés à tour de rôle.

Cependant, dans les milieux d'accueil de type familial, les accueillants sont obligés de fermer leur milieu d'accueil durant leurs périodes de congés. Cette fermeture est nécessaire et souvent très bénéfique à la qualité de l'accueil. En effet, le professionnel « recharge ses batteries », prend du recul, prend du temps pour lui, se repose,... pour être, à son retour, davantage disponible et pour assurer au mieux l'accueil et tout ce qu'il englobe.

POUR EN SAVOIR PLUS:

- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le Code de qualité de l'accueil (2003)
- Brochure « Vive les vacances ! » Education à la santé ONE 2011



 Brochure « Palou : un conte pour apprendre à apprivoiser le soleil » - www.palou.be - Question Santé ASBL



- Airs de famille n° 253 295 333 336 337 338 -377 - 378
- www.centres-de-vacances.be

PÉRIODES DE VACANCES, PLACES QUI SE LIBÈRENT...

Conscients et soucieux de vouloir répondre à certains besoins des parents, les accueillants ouvrent parfois leurs portes aux enfants scolarisés qu'ils ont accueilli précédemment, voire parfois aux enfants d'autres familles. Au-delà du respect de leur capacité¹ et du projet d'accueil, il y a lieu de s'interroger sur l'adéquation entre les besoins de ces enfants (points de réflexion mentionnés ci-avant) et l'offre d'accueil. Si la fréquentation de leur milieu d'accueil peut être plutôt faible sur ces périodes, il est important de réfléchir à la complémentarité ou parfois, à l'incompatibilité, entre l'accueil des plus jeunes et celui des plus grands.

Le professionnel qui prévoit ce type d'accueil durant les périodes de vacances a-t-il pris en compte les réponses aux points de repères cités précédemment et qui garantissent le respect du bien-être de tous les enfants accueillis ?

A-t-il réfléchi à l'ensemble des paramètres qu'engendrent la combinatoire de ces deux types d'accueil, deux activités différentes qui ne peuvent conduire au détriment de l'une d'entre elles ?

Enfin, pour que les vacances représentent un réel temps bénéfique pour tous (enfant – parents – accueillant), vous aurez compris que la réflexion sur ce moment se doit d'être complète et approfondie, concertée et dans un réel respect de chacun.

BONNES VACANCES À TOUS!

Florence LALOUX Agent Conseil ONE (Luxembourg)



L'AVENIR DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, SELON LE RIEPP¹...

Après la journée d'automne organisée par la Ligue des Familles, nous poursuivons notre tour des initiatives...

Le RIEPP s'est penché, le 23 octobre 2012, sur le thème « Accueillir la diversité des familles : contextes variés, pratiques partagées ». Ce colloque dépassait le cadre de l'accueil 0-3 ans, nous n'en retiendrons ici que ce qui est en rapport avec cet accueil...

A mi-parcours de la recherche-action, « Accueil pour tous », ce colloque s'est intéressé à l'inclusion sociale des lieux d'accueil et d'éducation des jeunes enfants ou comment :

- réduire les inégalités d'accès des enfants aux structures qui leur sont destinées,
- prendre en compte la diversité des besoins et des situations familiales,
- faire en sorte que chaque enfant et famille se sentent bien accueillis et reconnus ?

Les milieux d'accueil sont en effet de formidables vecteurs d'inclusion sociale pour les familles, surtout les plus fragilisées. Ceci est vrai pour autant qu'ils soient accessibles à tous, ouverts et qu'ils valorisent la diversité et le dialogue avec toutes les familles.

EGALITÉ DES CHANCES

Michel VANDENBROECK (Chercheur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education-Université de Gand) considère que l'égalité des chances est un enjeu pour les lieux d'éducation et d'accueil.

Des études ont montré les effets bénéfiques d'un accueil préscolaire de qualité sur la scolarité des enfants (primaire et secondaire). Ces effets positifs sont plus marqués lorsque cet accueil touche un public varié, plutôt qu'homogène.

Par ailleurs, l'inclusion sociale est un défi. L'enjeu est de parvenir à une plus grande mixité sociale, reflet de la qualité des milieux d'accueil. Cependant, l'accessibilité de ces structures est inégale. Pour l'améliorer, il préconise d'agir à 3 niveaux : sur les politiques, les lieux d'accueil et les familles.

POLITIQUES D'ÉGALITÉ DES CHANCES

En matière de politiques favorisant l'égalité des chances, différentes études montrent que le financement des services d'accueil est plus efficace que celui des parents.

Toutefois, le chercheur regrette que les places d'accueil soient trop peu nombreuses, surtout pour les familles les plus pauvres. Les parents ont en effet plus de chance de trouver une place d'accueil près de chez eux, s'ils habitent une commune riche. Pour favoriser l'égalité des chances, il faudrait :

→ créer des places d'accueil dans les communes et quartiers habités par des familles défavorisées socio-économiquement.

En matière de lieux d'accueil, Michel VANDENBROECK explique qu'en Flandre les critères de priorité sont l'accueil de la fratrie, la date d'inscription et le fait d'être une famille à 2 revenus. Pour favoriser l'accessibilité des plus défavorisés, il faudrait plutôt :

donner la priorité aux familles précarisées, en recherche d'emploi, monoparentale, ...

En matière de familles, celles dont les mères sont peu instruites commencent à rechercher une place d'accueil plus tard que les familles dont les mères ont un niveau de formation plus élevé.

Ces dernières entament leurs recherches 10 mois avant la date désirée, alors que les autres le font seulement 5 mois avant².

C'est pour cette raison que la réglementation francophone impose d'

 \rightarrow attendre le 4 $^{\rm ème}$ mois de grossesse pour pouvoir introduire valablement une demande d'inscription.

De cette manière, toutes les familles attendant une naissance pour la même période commencent leurs recherches en même temps.

Par ailleurs, une enquête menée par le chercheur auprès de parents d'enfants de 3 ans montre que les familles monoparentales et/ou d'origine étrangère éprouvent plus de difficultés que les autres à trouver une place d'accueil (elles sont surreprésentées dans les familles qui ne trouvent pas de places d'accueil).

UNE PORTE VERS LA FRATERNITÉ

L'école « Sainte-Marie-Fraternité », ainsi que les crèches « Locquenghien » et « Les P'tits Loups » ont témoigné de leur ouverture à la diversité. Les flux migratoires ont enrichi et diversifié la population, notamment, les familles qui fréquentent un milieu d'accueil. Les langues et les cultures d'origine, plus riches et variées, offrent l'opportunité d'ouvrir une porte vers la fraternité...

Il ressort des témoignages (école et crèches) que l'ouverture à la diversité est un travail d'équipe au quotidien qui passe par la valorisation des langues et cultures d'origine, la reconnaissance de chacun dans sa spécificité et une ouverture sur les autres cultures.

Pour une bonne construction de l'identité des enfants, concrètement :

 (toutes) les familles sont intégrées à la vie de leurs enfants, en dehors du milieu familial : accueil du

- matin, l'heure des mamans, visites (ludothèque, bibliothèque), ateliers, ...;
- des parents relais participent aussi à ce projet éducatif;
- une attention particulière est apportée à la rencontre des familles qui inscrivent leurs enfants ;
- ...

DIVERSITÉ ET ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Florence PIRARD (chercheuse à l'ULG) plaide pour une reconnaissance de l'altérité : l'autre est différent de moi ; il est inscrit dans une histoire singulière, qu'il importe que je reconnaisse (à travers l'écoute, la rencontre et le dialogue). C'est la diversité de chaque enfant accueilli.

Elle souhaite surtout une prise en compte de cette diversité dans le cadre d'une démarche professionnelle, à travers :

- la création d'un cadre de référence commun ;
- l'accompagnement des professionnels dans la durée;
- la réflexion sur les pratiques éducatives et l'analyse de l'accessibilité des milieux d'accueil ;
- les pratiques de documentation ;
- l'appel à des ressources externes.

LE COIN LECTURE...

Nous prolongeons l'écho de cette journée par une histoire qui illustre bien le respect de de la diversité et une liste de livres « lus, utilisés et approuvés » par le Centre de lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles – « Bibliobus » 3 (HANNUT).

Petit Carré au Pays des Petits Ronds...

Petit Carré aime s'amuser avec ses amis les Petits Ronds... Mais lorsqu'il est l'heure de rentrer dans la maison de ses amis, Petit Carré n'y arrive pas : la porte est ronde !

Il est triste... « Il s'allonge, il se tord, il se plie », essaie de toutes ses forces de se faire rond, comme ses amis... mais n'y arrive pas !

Alors les Petits Ronds lui conseillent de se couper les coins mais cela ferait trop mal à Petit Carré... Petit Carré « ne sera jamais rond »...

Les Petits Ronds se réunissent et discutent longtemps pour trouver une solution... Ils comprennent que « ce n'est pas Petit Carré qu'il faut changer» mais la porte! « Ils découpent 4 petits coins de rien du tout » qui permettent à Petit Carré de rejoindre tous ses amis les Petits Ronds dans la grande maison!

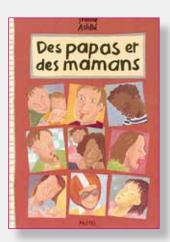
Vous pouvez retrouver l'histoire complète dans le livre « Quatre petits coins de rien du tout », de Jérôme RUILLIER, paru aux Editions Bilboquet.



² Selon le chercheur, le niveau d'étude du père est sans effet.

³ Service itinérant de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet d'emprunter des livres, pour une modique somme, sans se déplacer.

COMMENT PARLER DE LA DIVERSITÉ, DE MANIÈRE POSITIVE ET AGRÉABLE, AUX ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS...?



« Des papas et des mamans »

de Jeanne ASHBÉ, Pastel

« Oh les bébés! »

d'Annette TAMARKIN, Gallimard Jeunesse - Giboulées



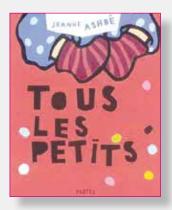
Dansons la capucine

« Dansons la capucine »

d'Anouk RICARD, Coll. Petite enfance, A la queue leu, leu, Casterman

« Tous les petits »

de Jeanne ASHBÉ, Pastel



Diane Sophie COUTEAU Bibliothécaire-animatrice et Formatrice Bibliobus Centre de Lecture publique (Hannut)

POUR EN SAVOIR PLUS:

• www.riepp.be





Sylvie ANZALONE Coordinatrice subrégionale ONE (Hainaut)

Bernard GEERTS Conseiller Direction Milieux d'accueil 0-3 ans



ET SI NOUS PIQUE-NIQUIONS?

Avec le soleil et l'été qui pointent leur nez, voici revenue l'envie de pique-niquer à l'ombre des grands arbres du jardin...

C'est l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles saveurs, explorer de nouvelles sensations tactiles et gustatives,...

Pour vous faciliter la vie, prévoyez des aliments faciles à manger avec les mains, tels que les tomates cerises, les radis, cornichons, bâtonnets de carottes, concombres, groseilles, raisins, olives, cubes de petits fromages,... Le pain, sous toutes ses formes, pourra être garni de purée de légumes comme les caviars d'artichauts, d'aubergine, de carottes ou encore de diverses tapenades.

La consommation de boisson sucrée dans des gobelets peut s'avérer dangereuse pour les enfants car les guêpes risquent de s'y loger et de les piquer.

Argument supplémentaire en faveur des bienfaits de l'eau, seule boisson désaltérante!

ASTUCES:

Prévoir des gobelets avec couvercle et paille.

N'oubliez pas de conserver les aliments au frais dans un bac frigo avec blocs réfrigérants. Les aliments préparés ou à conserver au frais qui n'ont pas été consommés doivent être jetés en fin de journée.

GARNITURES DE PAIN

PURÉE D'ARTICHAUTS

Temps de préparation : 25 minutes

Ingrédients

200 g de fonds d'artichauts (frais, surgelés ou en boite) 1/2 jus de citron

3 cuillères à soupe d'huile d'olive

30 q de parmesan

5 feuilles de basilic

Préparation

Faire cuire les fonds d'artichauts à l'eau bouillante durant 15 minutes

Les égoutter et les faire refroidir

Mixer les fonds d'artichauts avec le jus de citron,

le parmesan et les feuilles de basilic

Tartiner le pain avec la préparation

PURÉE DE CAROTTES

Temps de préparation : 25 minutes

Ingrédients

300 g de carottes 1/2 ius de citron

1/2 cuillère à café de cumin

Feuilles de coriandre ciselées

Préparation

Eplucher les carottes et les faire cuire à la vapeur jusqu'à ce qu'elles soient tendres

Les écraser à la fourchette ou au presse purée

Ajouter le jus de citron, le cumin

et la coriandre ciselée

Tartiner le pain avec la préparation

Amal ALAOUI et Nathalie CLAES - Diététiciennes pédiatriques ONE



LA PETITE ENFANCE A LA TELE!

«Une image vaut mille mots » dit-on.

L'ONE l'a bien compris en diffusant, depuis des décennies, brochures et dépliants illustrés auprès des parents et des futurs parents.

Dès les années '90, « *Papa, Maman et moi* » avait déjà investi le petit écran.

C'est en 2003 que les microprogrammes «Air de familles» prennent le relais, diffusant sous un format compact, une foule d'informations à propos des services offerts ou contrôlés par l'ONE et du bien-être des enfants. Ces «capsules», d'une durée de 2 minutes, sont diffusées toute la semaine sur la Une et la Deux de la RTBF, vers 7h30 et 13h, ainsi que sur Télé Bruxelles à 17h45.

Chaque samedi, le magazine « *Victoire* », supplément week-end du journal le Soir, développe le thème abordé sous la forme d'un article.

En 2012, l'ONE s'associe à l'émission **« Sans Chichis »**, très populaire en terme d'audience.

Ce magazine télévisé est diffusé du lundi au vendredi à 17h30 sur la Deux et le samedi vers 13h.

Un mercredi sur deux, l'émission se focalise sur l'enfance. Un bref reportage, dynamique et précis, introduit chaque sujet, que viennent développer ensuite des échanges entre les animateurs et le spécialiste du jour choisi par l'ONE.

Le succès est au rendez-vous : cette série d'émissions combine en effet avec bonheur le ton léger de «Sans Chichis» à l'expertise de l'ONE.

Vous n'êtes pas disponibles durant ces heures de la journée ? Ce n'est pas grave !

Tant les séquences d'«Air de familles» que celles de « Sans Chichis » peuvent être visionnées à tout moment sur le site de l'ONE.

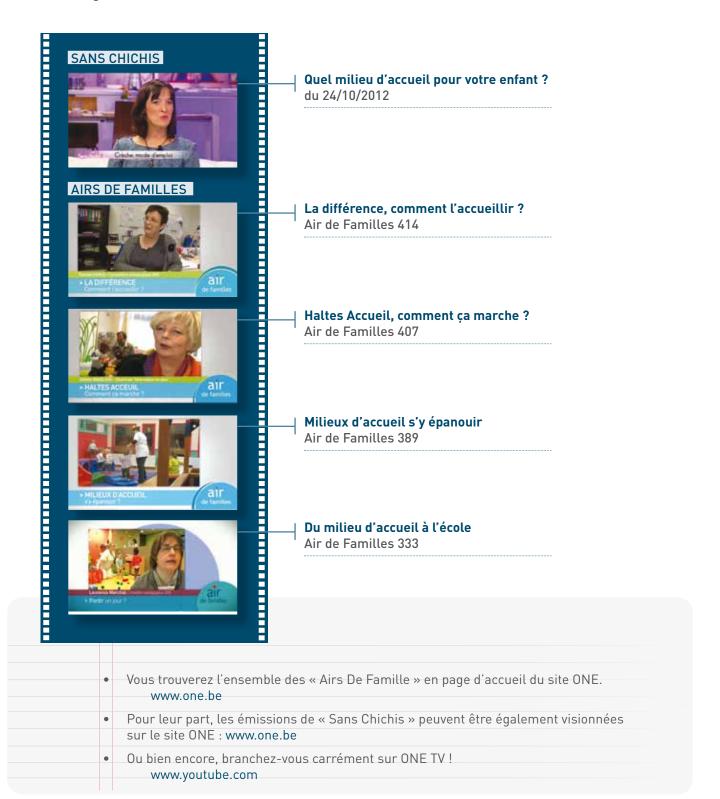
Si l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans voire plus et les milieux d'accueil font bien évidemment partie des thèmes majeurs traités par ces deux émissions, cellesci parlent aussi d'alimentation, d'hygiène, d'environnement, d'éducation, de soutien à la parentalité. Bref, des thèmes relatifs à l'enfant et à sa famille, tous susceptibles de vous intéresser.

Rapides et bien conçues, les séquences filmées vous permettent en effet de faire le tour d'un sujet en un rien de temps. Si vous le jugez utile, vous pouvez même recommander aux parents l'une ou l'autre séquence en relation avec leur vécu.



Voici, à titre d'exemples, quelques séquences consacrées au métier qui est le vôtre : l'Accueil.

Restez vigilants car bien d'autres suivront!



Yvon GODEFROID Communication externe ONE

BROCHURE AFSCA, POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Guide d'Autocontrôle pour la Sécurité Alimentaire spécifique aux milieux d'accueil collectif sera bientôt disponible. Des séances seront organisées, en collaboration avec l'AFSCA et les Fédérations dans chacune des Subrégions pour vous le présenter.

Ci-dessous le **planning des présentations** que nous vous invitons d'ores et déjà à bloquer dans votre agenda!



Subrégions	Dates pour 2013	Lieux
Luxembourg	lundi 16 septembre	Libramont (ASR¹ ONE)
Liège	mardi 17 septembre	Liège (lieu à définir)
Liège	mardi 26 novembre	Liège (lieu à définir)
Brabant wallon	jeudi 3 octobre	La Hulpe (ASR ONE)
Hainaut	vendredi 4 octobre	Académie de Police de Jurbise
Hainaut	lundi 14 octobre	Charleroi (IFAPME)
Namur	mardi 22 octobre	CHR de Namur
Bruxelles	jeudi 28 novembre	Etterbeek (ASR ONE)
Bruxelles	lundi 2 décembre	Etterbeek (ASR ONE)

Présentation de 9h00 à 12h30

Une invitation accompagnée d'un exemplaire du guide vous sera envoyée au cours de la dernière quinzaine d'août.

Nathalie CLAES - Amal ALAOUI Diététiciennes pédiatriques ONE Raphaël GAUTHIER Conseiller Département Accueil ONE



L'INCLUSION EN MILIEU D'ACCUEIL : UN GUIDE À DÉCOUVRIR...

Dans beaucoup d'endroits, les équipes des milieux d'accueil et les accueillants (m/f) envisagent de s'ouvrir à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Ils sont traversés par une multitude de questions et souhaitent avoir à leur portée des outils et des démarches pour les soutenir dans cet accueil ... Un guide de formation a été réalisé par la F.I.L.E.¹ pour les aider dans leur réflexion.

Destiné aux formateurs des professionnels (m/f) de la petite enfance et aux responsables des milieux d'accueil, ce nouveau guide propose différentes pistes de réflexion sur les multiples dimensions de l'accueil du jeune enfant, notamment quand celui-ci présente une situation de handicap.

«ACCUEILLIR UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP, C'EST D'ABORD ACCUEILLIR UN ENFANT»...

Une inclusion réussie implique que chacun au sein d'un milieu d'accueil se laisse interpeller par la présence d'un enfant « différent » et, bousculant habitudes et certitudes, participe à l'aménagement du groupe dans lequel tous les enfants ont le même statut et sont reconnus avec la même dignité.

L'inclusion se base sur les mêmes principes que ceux promus par le Code de qualité de l'accueil de l'ONE, à savoir: l'égalité des chances, le respect de la diversité et l'équité.

Fort de ces convictions, la F.I.L.E. s'est entourée de différents spécialistes de la petite enfance et du handicap. Elle propose un guide basé sur des expériences acquises sur le terrain et dans le domaine de la recherche, de manière à en faire profiter les différents intervenants de la petite enfance.

LE GUIDE COMME « FIL ROUGE » DE VOS RÉFLEXIONS

L'accueil d'un enfant en situation de handicap requiert des professionnels qu'ils affûtent et adaptent leurs compétences et leurs pratiques d'accueil habituelles. Ce guide est un «fil rouge» des différents points sur lesquels les professionnels de la petite enfance doivent être attentifs pour réussir l'inclusion d'enfants handicapés. Il a pour objectif de pouvoir aider les équipes à se positionner sur les valeurs et le sens de leurs pratiques éducatives.

Il propose notamment de répondre à quelques interrogations : De quoi avons-nous besoin pour accueillir un enfant en situation de handicap ? Quelles sont les conditions nécessaires pour que cet accueil bénéficie à l'ensemble des enfants ? Comment aller à la rencontre de cet enfant « différent » et de sa famille ? Qui peut nous aider ?

Pour guider vos réflexions, l'ouvrage, découpé en chapitres, propose différentes thématiques comme : les conditions nécessaires à l'accueil inclusif, la collaboration avec la famille, la nécessité de l'observation et les moyens de la mettre en œuvre, le travail en réseau, les services spécialisés et les principes déontologiques et éthiques de l'accueil inclusif.

Vous souhaitez vous pencher davantage sur une réflexion autour des pratiques pour rendre votre lieu d'accueil encore plus inclusif ?

Un exemplaire du guide vous attend dans votre Administration subrégionale ONE. Pour cela, il vous suffit de vous présenter à l'accueil et il vous y sera remis.



Gestionnaire de projets ONE Intégration des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil

INVITATION AUX PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL 0-3 ANS...

Vous développez une activité professionnelle au sein d'un milieu d'accueil¹ : vos témoignages et expériences valent la peine d'être partagés !

Des « trésors de vie » se tissent dans nos milieux d'accueil, au bénéfice des enfants et des familles qui les fréquentent. Evoquer ces trésors, l'environnement dans lequel ils s'inscrivent, mais aussi croiser les regards et les compétences de l'équipe ou du professionnel qui les met en œuvre, représentent une véritable richesse pour tous!

Le Flash Accueil vous offre un espace unique pour ce partage d'expériences!

A L'HONNEUR DE LA PROCHAINE ÉDITION DU FLASH ACCUEIL :

- Les allergies alimentaires au sein de nos milieux d'accueil.
- → L'Eveil culturel, dans les milieux d'accueil

Date de **clôture de l'invitation** pour la prochaine édition :

LE 09/08/2013

Chaque nouvelle édition annoncera les thématiques principales qui seront abordées dans le numéro suivant et au départ desquelles nous vous proposons :

- de nous envoyer une proposition écrite de votre témoignage, accompagné de vos coordonnées complètes, via flashaccueil@one.be;
- et/ou de nous envoyer des photos commentées (avec accord préalable des parents, si enfants présents, et des adultes), accompagnées de vos coordonnées complètes, via flashaccueil@one.be;
- et/ou de prendre contact avec notre équipe, via flashaccueil@one.be pour envisager une rencontre, dans les meilleurs délais, au départ de laquelle nous préparerons ensemble un article.

Anne BOCKSTAEL Responsable Service Supports - Direction 0-3 ans Cette rubrique vous permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, pour vérifier si vous avez bien reçu les dernières communications envoyées aux milieux d'accueil 0-3 ans.

Pour votre facilité, nous les reprenons dans un tableau, classées par ordre chronologique (de la plus récente à la plus ancienne) et par type de destinataire :

- Milieux d'Accueil Subventionnés MAS pour celles qui les concernent exclusivement ;
- Milieux d'Accueil Non-Subventionnés MANS pour celles qui les concernent exclusivement;
- Services d'Accueil SPEcialisé SASPE pour celles qui les concernent exclusivement.

Il vous en manque une ? Elle est disponible sur simple demande par courriel (flashaccueil@one.be).

MASS

Responsables des milieux d'accueil en collectivités ordinaires (FSO2) et Accueil spécialisé : Communication Imprimés CE 2014 (7 mai 2013)

MANS

Accueillants autonomes: Nouveau forfait pour la déduction des frais professionnels des accueillants d'enfants autonomes - Exercice d'imposition 2013 (revenus 2012) [3 mai 2013]

MANS - MAS - SASPE

Pouvoirs organisateurs et Responsables des milieux d'accueil autorisés : Mise en conformité de l'ensemble des équipements de tous les milieux d'accueil (21 mai 2013)

Pouvoirs Organisateurs des Milieux d'accueil subventionnés, non subventionnés et Accueil spécialisé : Déductibilité des frais de garde 2013 – lettre aux parents (9 avril 2013)









CONTACT flashaccueil@one.be 02 542 15 80

POUR RECEVOIR LA VERSION ÉLECTRONIQUE : flashaccueil@one.be

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO Amal Alaoui Sylvie Anzalone Marie-Paule Berhin Anne Bockstael Nathalie Claes Diane-Sophie Couteau Brigitte Delforge Marylène Delhaxhe Isabelle Delhez Laurence De Pauw P. Dubois Raphaël Gauthier Bernard Geerts Eddy Gilson Yvon Godefroid Hanane Ismaili Florence Laloux Brigitte Marchand Ingrid Morales M.-P. Noulette Bruno Parmentier Geneviève Passelecq Lucia Pereira Pierre Petit Vanessa Pontet Najad Jerroudi Thérèse Sonck Véronique Tamigniau Céline Vilaine

Remerciements au Comité de rédaction MISE EN PAGE Corinne DUJARDIN Dominique VINCENT **EDITEUR RESPONSABLE** Benoît PARMENTIER Chaussée de Charleroi 95

1060 Bruxelles
TIRAGE
4800 exemplaires

4800 exemplaires
N° D'ÉDITION